



Roméo LeBlanc



SACHEZ QUE conformément à l'autorité dont est investi Son Excellence le très honorable Roméo Adrien LeBlanc, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du mérite militaire, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada, d'exercer la prérogative en matière d'armoiries que Sa Majesté la Reine Elizabeth II, à titre de Reine du Canada, lui a concédée par lettres patentes datées du 4^e jour de juin 1988, et conformément aux dispositions de notre commission d'office, Nous, le Héraut d'armes du Canada, par les présentes, concédons et assignons à la SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE les armes suivantes : D'azur à une goélette d'argent habillée d'or soutenue de deux burèles ondules du même, arborant au grand mât une bannière d'argent flottante à senestre et inscrite ACADIE en lettres de sable, le tout surmonté de l'étoile de l'Acadie rayonnante d'or; Et pour devise : L'UNION FAIT LA FORCE; Et comme drapeau national de l'Acadie : Le tricolore français (tiercé en pal d'azur, d'argent et de gueules) chargé au canton de l'étoile de l'Acadie d'or;

NOW KNOW YOU that pursuant to the authority vested in His Excellency the Right Honourable Roméo Adrien LeBlanc, a Member of the Queen's Privy Council for Canada, Chancellor and Principal Companion of the Order of Canada, Chancellor and Commander of the Order of Military Merit, Governor General and Commander-in-Chief of Canada, to exercise the armorial prerogative of Her Majesty Queen Elizabeth II as Queen of Canada, by Letters Patent dated the 4th day of June 1988, and the terms of my Commission of Office, I, the Chief Herald of Canada do by these Presents grant and assign to the SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE the following Arms: Azure a schooner Argent sails set Or on Barry wavy of two also Or flying from the central mast to the sinister a banner Argent inscribed ACADIE in letters Sable all ensigned by the Star of Acadia radiant Or; And for a Motto: L'UNION FAIT LA FORCE; And as the national flag of Acadia: A French Tricolour (tierced in pale Azure, Argent and Gules) charged in the canton with the Star of Acadia Or;



Lesquels emblèmes sont ici figurés et consignés dans le volume III, page 74 du Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada pour être portés et utilisés à perpétuité par la SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE sur des écus, des sceaux et autrement conformément au droit héraldique du Canada;

As the same are more plainly here depicted and entered in Volume III, page 74 of the Public Register of Arms, Flags and Badges of Canada to be borne and used for ever hereafter by the SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE on shields, seals and otherwise all according to the Law of Arms of Canada;

DONNÉ sous notre seing et le sceau de l'Autorité héraldique du Canada à Rideau Hall dans la ville d'Ottawa, ce quinzième jour d'août en l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quinze, la première année du mandat de Son Excellence et la quarante-quatrième du règne de Sa Majesté.

GIVEN under my hand and the seal of the Canadian Heraldic Authority at Rideau Hall in the City of Ottawa this fifteenth day of August in the year of Our Lord One thousand nine hundred and ninety-five, in the first year of His Excellency's service in office and in the forty-fourth year of Her Majesty's reign.

EN FOI DE QUOI Judith Anne LaRocque, Chancelier d'armes, et le Lieutenant général James Cyrille Gervais, Vice-chancelier d'armes, se portent témoins en apposant leur signature.

IN TESTIMONY WHEREOF Judith Anne LaRocque, Herald Chancellor, and Lieutenant-General James Cyrille Gervais, Deputy Herald Chancellor, have witnessed this action with their signatures.

Judith A LaRocque



Robert Watt Canada



James Cyrille Gervais

